

MAIRIE DE MICHERY

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

## Procès verbal

Mairie de Michery

**24/04/2009**

## SOMMAIRE

1. ESPACE MULTISPORTS
2. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
3. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES
4. P.O.S
5. DECISION MODIFICATIVE – BUDGET ECOLE
6. DON DE MICHELIN JUNIORS A LA COMMUNE
7. COMMUNICATIONS DU MAIRE
8. QUESTIONS DIVERSES

L'AN DEUX MIL NEUF, LE VINGT QUATRE AVRIL A VINGT HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL REGULIEREMENT CONVOQUE S'EST REUNI SOUS LA PRESIDENCE DE FRANCIS GARNIER, MAIRE.

PRESENTS : MM. Francis GARNIER, Michel LACOSTE, Anne-Marie MALLERON, Marcel MAZALEYRAT, Maryvonne OBERSON, Véronique RAYET, Patrice PILON, Isabelle ROGIER, Marie-Claire DUFAUD-MEYER, Marc DA COSTA, Jacques PISCAGLIA, Christian MESSAGE, Philippe DELETTRE,

Absent –Excusé : Madame Gisèle DAUTEL a donné pouvoir à Monsieur Jacques PISCAGLIA  
Secrétaire de séance : Monsieur Marcel MAZALEYRAT

---

---

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 9 AVRIL 2009, signé par tous les membres présents.

---

---

**ESPACE MULTISPORTS** : La Commune possède deux terrains de tennis qui sont abandonnés depuis des années. Le moins abîmé sera conservé en terrain de tennis et sur l'autre sera créé un espace multisports (but de foot, hand et panier de basket). Cinq sociétés ont été sollicitées, une seule répond au critère de sélection : La société GAMMA SPORT. Après analyse des documents et devis, il s'avère que cette Société propose un matériel tout à fait adapté à nos besoins et présente un meilleur rapport qualité / prix. Le montant de sa proposition est de 4721.00€ HT incluant la Société MAESTRO qui réalisera des travaux de peinture pour un montant de 943.73€ (traçage des lignes sur les terrains) soit un montant TTC de 5646.32€. Nous envisageons également un changement total du grillage pour un montant de 2700€ HT soit 3229.20€ TTC. Le montant total de ce projet s'élève à 8875.52€ TTC. Ce projet est subventionnable, 25% par le Conseil Général, DGE 30%, incertitude en ce qui concerne la subvention du Département de la jeunesse et des sports. A cela il faut ajouter les travaux que le service technique va effectuer (nettoyage, démoussage des plates-formes de jeux, restauration du grillage et de la chaise d'arbitre, etc...). Il est question, dans un avenir proche, d'y installer un éclairage pour sécuriser le site. Ce projet doit être opérationnel pour le mois de Juillet prochain. Le CM approuve à l'unanimité.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S** : A la demande de la Sous Préfecture, le bureau du CCAS doit être modifié. A compter de ce jour, outre le Maire, le bureau dispose de 3 membres du CM : Maryvonne OBERSON, Véronique RAYET et Michel LACOSTE et 3 membres hors Conseil, soit 6 membres. Le Maire est Président d'office d'un CA qui sera donc composé de 7 personnes. Les membres hors conseil seront désignés par arrêté Municipal. Le CM approuve à l'unanimité.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES** : A la demande de la Sous Préfecture, le bureau de la CE doit être modifié. A compter de ce jour, outre le Maire, le bureau dispose également de 3 membres du CM : Véronique RAYET, Marc DA COSTA et Michel LACOSTE et de 3 membres hors conseil, soit 6 membres. Le Maire est toujours Président d'office, d'un CA qui sera donc composé de 7 personnes. Les membres hors conseil seront désignés par arrêté Municipal. Le CM approuve à l'unanimité.

Renseignement pris à la Sous Préfecture, les budgets tant du CCAS que de la CE sont à voter et à signer par les nouveaux membres et cela avant fin Mai.

**P.O.S** : Plan d'occupation des sols : En attendant 2012, moment où nous devrions passer en PLU, nous allons devoir modifier légèrement le P.O.S. Une enquête publique se fera entre Juin et Octobre. Le CM approuve à l'unanimité.

**DECISION MODIFICATIVE – BUDGET ECOLE** : Au moment de l'établissement du budget, une recette a été saisie sur deux lignes, il faut procéder à une DM pour modifier celui-ci et rétablir l'équilibre :

DIMINUTION DE CREDIT ==>	Cpt 001	6 444.83€
	Cpt 2135	6 444.83€

**DON DE MICHELIN JUNIORS A LA COMMUNE** : Michelin juniors a fait un don de 600€ à la commune, cette somme sera réservée pour les enfants, à travers la Caisse des Ecoles.

**COMMUNICATIONS DU MAIRE** : La CCYN met en place le SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif). La personne en charge de la vérification de l'assainissement individuel sera sur MICHERY très bientôt. Les convocations passeront par la commune et les paiements seront à faire à la trésorerie de Pont sur Yonne.

P.C.S : Plan Communal de Sauvegarde : MICHERY est en risque SEVESO, il faut pour cela établir une marche à suivre en cas de danger. D'autres risques sont pris en compte notamment les inondations, accident nucléaire, pandémie, canicule. Le PCS est un document qui restera en Mairie. Il sera distribué aux habitants le DICRIM (synthèse du PCS). Une simulation est prévue courant de l'année 2009, probablement en Septembre sur la base de l'impossibilité de contrôler l'incendie d'un camion d'explosifs.

**QUESTIONS DIVERSES** : Patrice Pilon annonce qu'il a reçu des appels téléphoniques concernant les chenilles processionnaires et demande qu'une information soit faite auprès des habitants de MICHERY (panneaux affichage et Site internet).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h20

F. GARNIER

M. LACOSTE

AM. MALLERON

M. MAZALEYRAT

M. OBERSON

V. RAYET

P. PILON

P. DELETTRE

I. ROGIER

M. LACOSTE

J. PISCAGLIA

M.DA COSTA

M-C DUFAUD-MEYER

G. DAUTEL a donné pouvoir à Monsieur J. PISCAGLIA